

## Edito

### Une charte aidante à 100 %

« C'est un outil très bien conçu », « c'est une bonne trame pour construire un plan de progrès », « c'est très clair », « ça aide pour Qualiopi »

Les retours sur l'outil d'autoévaluation et celui d'accompagnement à la construction d'un plan de progrès sont très positifs. A ce jour, vous avez déjà été 52 à assister à l'une des présentations collectives de la Charte de Progrès proposées par la Ressource Handicap Formation Hauts-de-France. En moins de deux mois, près de 20 OF ou CFA ont signé la charte de progrès après avoir réalisé l'autodiagnostic.

Et déjà 5 d'entre vous ont construit leur plan de progrès. C'est un bon départ. L'objectif de créer une charte aidante plutôt que contraignante est atteint.

La démarche de progrès est enclenchée.

Et cela débouche sur des éléments très concrets :

- aménagement d'une place de parking,
- mieux communiquer auprès des stagiaires,
- organiser des sessions de sensibilisation auprès des collègues,
- assurer un meilleur suivi pour éviter les ruptures
- ...

Autant de démarches qui vont dans le sens d'une plus grande accessibilité des formations de droit commun pour les personnes en situation de handicap.

L'équipe de la RHF HDF

### La Région Hauts-de-France soutient la RHF

La Ressource Handicap Formation est pilotée par des comités multipartites assortis d'un soutien de l'Agefiph dans ses missions quotidiennes. C'est dans cet esprit que, depuis le début de l'année, la Région Hauts-de-France s'engage aux côtés de l'Agefiph.



## Calendrier

### Dates supplémentaires pour le deuxième trimestre

Les sessions de sensibilisation au handicap et les ateliers Qualiopi ont très vite été complets.

Vous avez été nombreux à demander d'autres dates.

C'est pourquoi la Ressource Handicap Formation n'attendra pas le second semestre pour **proposer des sessions supplémentaires**.

Vous pouvez vous inscrire pour de nouvelles sessions de **sensibilisation au Handicap** sur le site de la Ressource Handicap Formation aux dates suivantes : (*pour mémoire la session de sensibilisation se déroule en deux fois 2h30, en distanciel et 30 mn en asynchrone*).

- **17 et 19 mai (14h 16h30)**
- **25 et 27 mai (14h 16h30)**
- **15 et 17 juin (9h45 à 12h15)**

Dans le même esprit, la Ressource Handicap Formation propose également des **ateliers** supplémentaires portant sur la norme **Qualiopi** aux dates suivantes :

- **19 mai (9h45 à 12h15)**
- **11 juin (9h45 à 12h15)**

Bien sûr, d'autres rendez-vous et événements seront également proposés pour le second semestre.

*NB : pour l'intérêt des échanges entre les participants, nous recommandons de ne pas inscrire plus de 3 personnes d'une même structure par session.*

<https://www.rhf-hdf.fr/formations/calendrier-et-inscriptions/>

## Evénements

### Handicap Psy et numérique,

### nos prochaines thématiques de tables rondes

La Ressource Handicap Formation est à l'écoute de vos besoins.

Après une table ronde proposée sur les DYS en 2020, nous récidivons au second semestre 2021. Ainsi, nous prévoyons de programmer 2 événements sur les thématiques suivantes :

- Handicap mental/psy/cognitif : comment s'y retrouver ? accessibilité et compensation ?
- Adaptation des supports pédagogiques numériques : RGAA Version 4.1 qu'est-ce que c'est ? Quelles sont les obligations légales ? Comment être en conformité ?



**Le premier événement** permettra de mieux faire la différence entre les différents troubles. Également au programme, la présentation de pistes pour renforcer l'accessibilité. Enfin, les mesures de compensation mobilisables seront abordées dans un troisième point.



**Le second événement** proposera de vous présenter les obligations légales liées à l'accès numérique et notamment aux formations en ligne. Le site "[numerique.gouv.fr](http://numerique.gouv.fr)" explique que l'accessibilité numérique consiste à rendre les services en ligne, accessibles aux personnes en situation de handicap. La direction interministérielle du numérique (DINUM) édite le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA, anciennement référentiel général d'accessibilité pour les administrations). <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/>

Ces présentations adopteront un **format webinaire / table ronde** avec un ou deux invités, experts du sujet à la fin desquelles un temps de questions réponses sera proposé.

## Communication

### Des nouveautés sur le site

**Nous en avons déjà parlé et ils seront bientôt en ligne.**

Tout d'abord, l'espace dédié aux Référénts Handicap. Ils y trouveront un forum dans lequel ils pourront échanger avec d'autres Référénts Handicap référencés par la Ressource Handicap Formation. Également à leur disposition des ressources dédiées, des liens vers des textes de loi ou des vidéos...

Cela concerne les Référénts Handicap qui ont suivi une session de professionnalisation et ceux dont la structure a signé une charte de progrès, s'engageant ainsi dans une démarche de construction de plan de progrès.

**Par ailleurs, une cartographie des signataires de la charte va être mise en ligne.**

Elle permettra de retrouver les structures qui se sont engagées aux côtés de la Ressource Handicap Formation Hauts-de-France dans une démarche de progrès. L'information permettra, par exemple, d'accompagner les professionnels du Service Public de l'Emploi (référénts de parcours, conseillers emploi formation...) afin de mieux orienter les personnes en situation de handicap vers des structures disposant d'un référent handicap.



## Le saviez-vous ?

**8,2% des demandeurs d'emploi sont en situation de handicap (DEBOE) [source AGEFIPH novembre 2020.](#)**



*Pour aller plus loin...*

## Le Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

En France, "l'Unapei" et l'association "Nous Aussi!" portent le projet européen Pathways. Il a pour objectif d'élaborer la méthode dite du « facile à lire et à comprendre ».

Cette méthode propose des règles pour aider les rédacteurs de documents à rendre l'information facile à lire et à comprendre pour les personnes déficientes intellectuelles. Ces règles s'avèrent également très efficaces pour des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle et qui ont des difficultés, ou pour les personnes qui sont éloignées de la lecture.

Pour mémoire, l'article 9 de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, précise que les personnes handicapées doivent recevoir des informations accessibles. Le Facile à Lire et à Comprendre fait partie de ces outils qui vous aideront à respecter cette directive.

Il peut être utilisé pour transmettre n'importe quelle information : consignes de sécurité, d'évacuation, d'entretien de matériel...

Certains ESAT ont le label Qualité FALC et peuvent ainsi relire et valider vos documents en FALC. Retrouvez, sur le site de l'UNAPEI, la liste des ESAT proposant des ateliers de transcription : <https://www.unapei.org/actions/des-ateliers-de-transcription-en-esat-a-votre-service/>

Enfin, vous pouvez trouver sur le site de l'UNAPEI un document expliquant toutes les règles pour l'écriture FALC : <https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/>

